

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Sicpa SA, Prilly
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
Tradink International SA, Prilly
3.

Contrat de fusion du: 14.11.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **21.02.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Sicpa SA, avenue de Florissant 41, 1008 Prilly
6.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.
7.

Remarques: Inscription de la fusion au Registre du commerce: 21.11.2007.

Tavernier Tschanz
1206 Genève
(04224670)